

L'alimentation générale de la rue d'Ypres a rouvert

ZÉGERCAPPEL. Fermée depuis vingt mois, l'alimentation générale du 5, rue d'Ypres, vient de rouvrir sous le nom « Panier Sympa », enseigne affiliée à Coccì Market. Marie-Pierre Lacomte avait baissé le rideau en juin 2015, en partant à la retraite sans avoir trouvé de repreneur.

Originaire d'Herzelee, Yoann Guiton relève le défi de faire renaître ce commerce de proximité, sur une superficie de 100 m² : « Natif des Flandres, je connais les habitudes des gens au village, attachés à leur commerce de proximité. J'ai dix-huit ans d'expérience dans cette activité, précise-t-il. Je travaille avec les circuits courts favorisant les producteurs locaux, notamment pour les produits frais et fromagers ».

Panier Sympa propose toute l'alimentation générale : fruits et légumes, charcuterie et les fro-



Yoann Guiton et sa collaboratrice devant un alléchant rayon fromages.

mages à la coupe. Un point chaud, un point vert pour le retrait en espèces, la presse quotidienne (dont notre édition) et hebdomadaire, les magazines, les produits de la Française des jeux seront disponibles à compter du

1^{er} avril. ■ S. D. (CLP)

Ouvert du lundi au samedi, de 7 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30, le mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h ; le dimanche de 8 h 30 à 13 h et de 16 h à 19 h. Contact : Yoann Guiton, au 03 28 62 25 94 ou par mail à yoguiton@yahoo.fr.

ACCUEIL



Aurore et Alain Soonekindt ont trouvé quatre roulottes de forain en Belgique, dont la plus ancienne date de 1920.

DES ROULOTTES COMME CHAMBRES D'HÔTES

ZÉGERSCAPPEL Aurore et Alain Soonekindt ont quitté le milieu industriel pour se mettre au vert et se tourner vers l'hébergement, à la fois classique et très insolite.

LES FAITS

- **Aurore et Alain Soonekindt** ont vendu leur société de maintenance industrielle pour se lancer dans l'accueil.
- **L'hébergement classique** sera doublé de quatre roulottes de forain et d'une auberge. La capacité totale d'accueil sera de 16 à 18 personnes.
- **Ouverture** prévue en octobre 2017 pour l'auberge, au printemps 2018 pour l'hébergement.

d'une auberge. Pas un peu fou comme pari ? « Je suis fille d'hôtelier-restauteur et Alain aime cuisiner », indique Aurore. C'est une annonce qui les a conduits vers ce corps de ferme en 2011. Un coup de cœur ! « Ce qui nous a plu, c'est le fait d'être en pleine campagne tout en étant à 3 km du centre du village, cet espace de 3,5 hectares, la petite pension pour les chevaux, qu'on a continué, les chèvres, la basse-cour... »

CHEMINÉE EN MARBRE

Avec Alain et leurs enfants, ils ont quitté la maison qu'ils occupaient à Esquelbecq, transformée... en un gîte de neuf personnes qui fonctionne plutôt bien. À Zégerscappel, une partie des bâtiments servira d'habitation, l'autre pourra accueillir

les hôtes, l'ancienne porcherie va se métamorphoser en auberge et le couple a réussi à dégatter, en Belgique, quatre anciennes roulottes de forain, qu'il mettra à disposition des amateurs d'hébergement insolite. « L'une date de 1920. On est en train de les rénover », explique Alain, tout en ouvrant la porte d'une de ces petites maisons roulantes, au confort insoupçonné. « On a même retrouvé une cheminée en marbre ! Toutes seront équipées d'un petit poêle à bois. La plus grande fait environ 25 m². On est largement sur une taille de chambre d'hôte classique. On va les aménager avec l'aide d'un architecte d'intérieur. » Elles pourront accueillir deux personnes, mais une tente pourra être plantée à proximité pour les enfants. Aurore et Alain Soonekindt ont aussi

décidé d'équiper chaque roulotte d'un bain finlandais, équipement extérieur chauffé au feu de bois, dans lequel il fait bon se plonger en plein cœur de l'hiver ! « On l'a testé dans les Vosges, on était un peu sceptique, mais

c'est vraiment sympa. » Le couple s'est rapproché d'Yser Houck pour retaper ses vieilles pierres et, ayant à cœur de respecter le patrimoine, Alain s'est même initié au torchis ! ■

VIRGINIE WALEY | vw@lefigaroen.be

UNE AUBERGE, DES PRODUITS LOCAUX, UN ENDROIT CHALEUREUX

« On ne veut pas faire un estaminet ! », lance d'emblée Alain Soonekindt. Avec Aurore, il souhaite ouvrir une auberge pour une trentaine de couverts, dans l'ancienne porcherie de la ferme. « On partira sur des petits menus qui tourneront avec des produits frais, locaux. Par exemple, les légumes viendront de l'Amap des Champs Penel (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), la bière de la brasserie d'Esquelbecq ou de Blaringhem. Il n'y en aura peut-être que trois sortes, mais au moins, elles seront du coin. » L'idée consiste à proposer une cuisine abordable et simple. « On espère que les gens viendront pour manger, mais aussi pour passer un bon moment. »

Un Millamois termine sa course dans la façade d'une habitation

Hier vers 11 h, pour une raison inconnue, un conducteur originaire de Millam s'est encastré dans une habitation, route de Saint-Omer à Zégerscappel. Son état de santé n'inspirait pas d'inquiétude.

PAR ALEXIS CONSTANT

dunkerque@lavoixdunord.fr

ZÉGERSCAPPEL. L'accident, spectaculaire, est survenu vers 11 h, non loin de l'entrée du village de Zégerscappel. Le conducteur d'une Passat, un Millamois de 45 ans, qui venait de Bollezeele, a fait un tout droit au niveau de la fourche séparant la rue de Bollezeele et la route de Saint-Omer. Il s'est encastré dans l'appentis attendant à une habita-

“ Le conducteur de la Passat a fait un tout droit au niveau de la fourche séparant la rue de Bollezeele et la route de Saint-Omer.

tion, inoccupée au moment de la collision. Un automobiliste qui se trouvait derrière la Passat a constaté que le conducteur de la Passat, qui roulait à une allure raisonnable, n'avait même pas freiné à l'intersection. Aussi, la thèse d'un malaise au volant serait-elle étudiée par les gendarmes de



L'accident, bien que spectaculaire, n'a fait qu'un blessé léger.

Bollezeele, en charge de l'enquête. La victime a été désincarcérée de son véhicule par les sapeurs-pompiers, qui craignaient dans un premier temps de graves blessures, voyant le visage du quadra-

généaire maculé de sang. Au final, il s'en tire avec une fracture du nez et quelques hématomes. Il a été conduit à l'hôpital. Il n'y a pas de risque d'écroulement de la maison. ■

En Flandre, financer des projets grâce à l'argent des PV, c'est possible !

Les villages sont très souvent le théâtre de contrôles routiers. Pour améliorer les conditions de sécurité sur leur territoire, certains élus, comme à Drincham et Zégerscappel, ont déjà perçu ou espèrent percevoir une partie des recettes des amendes dressées dans leur commune.

PAR OLIVIER DUFOURG
dunkerque@lavoixdunord.FR

DRINCHAM. Se faire prendre en excès de vitesse, ça peut faire très mal au portefeuille. Mais au fait, à quoi sert l'argent des amendes routières perçues par l'État ? Aujourd'hui, certaines communes de Flandre, comme Drincham, où les contrôles routiers sont plutôt fréquents, aimeraient bien récupérer une partie des recettes des procès-verbaux dressés sur leurs territoires. D'autres, comme Zégerscappel, en ont déjà bénéficié (lire ci-dessous). « Après tout, n'est-il pas dommage de contribuer à ces contrôles, qui sont très fréquents chez moi, notamment sur la route de Looberghe, et de ne pas récupérer une partie de cet argent pour financer des projets destinés à améliorer les conditions de sécurité routière ? », interroge Luc Waymel, maire de Drincham.

UNE AFFAIRE DE COMPÉTENCES...

Si l'élu a entamé des démarches dans ce sens, c'est qu'elles sont légales, mais sous certaines conditions selon lui. « Aujourd'hui, reprend-il, l'État conserve une partie de cet argent (75 %, ndlr) et le reste est reversé au Département, qui le répartit à son tour entre les communes où ces contrôles ont été effectués. »

Reste que pour être éligibles, les municipalités doivent, selon Luc Waymel, répondre à deux critères : d'un côté, compter moins de 10 000 habitants (ce qui est le cas pour Drincham); de l'autre, avoir transféré à une intercommunalité (la communau-

té de communes des Hauts de Flandre, dans le cas présent) les compétences voirie, stationnement et transport collectif. « Mais nous, nous n'avons pas transféré la compétence transport, ce qui, en théorie, ne nous permet pas de percevoir une partie des amendes routières pourtant dressées chez nous », constate Luc Waymel. « En théorie », car ailleurs dans la région, il semble que certaines communes pourtant dans la même situation que Drincham ont quand même perçu un petit pécule... Après avoir sollicité le vice-président du Département en charge de la voirie, Jean-Claude

« N'est-il pas dommage de contribuer aux contrôles routiers et de ne rien récupérer pour améliorer la sécurité dans nos villages ? »

Decagny, et la préfecture, Luc Waymel attend une réponse. Son souhait ? Réaliser un cheminement piétonnier de 180 m de long et d'1,50 m de large, bordé d'arbustes, entre la rue de la Place et le nouveau lotissement construit à l'entrée du village. « L'objectif est de sécuriser ce secteur où passent de nombreux véhicules. Je n'ai pas encore chiffré le projet, mais je ne pense pas que son coût sera faramineux. Ce qui est sûr, c'est que ce sera moins cher que de faire un trottoir ! » À l'heure où les subventions de l'État fondent comme neige au soleil, toutes les aides, aussi minimes soient-elles, sont toujours bonnes à prendre... ■



À Drincham, les contrôles sont fréquents et le maire voudrait bien profiter d'une partie de la recette des amendes routières.

Un radar pour Zégerscappel

À Zégerscappel, où les contrôles sont plutôt fréquents, la municipalité a déjà profité des recettes des délits routiers pour financer l'installation d'un radar pédagogique, qui indique la vitesse mais qui, contrairement aux radars automatiques, ne flashe pas en cas de dépassement.

Deux radars ont été installés en 2015 route de Saint-Omer, dans les deux sens de circulation, et le troisième, rue d'Ypres, en venant d'Esquelbecq, en 2016. « C'est pour ce dernier que nous avons obtenu une aide du Département dans le cadre des amendes routières, soit

plus de 2 000 € sur un coût de 3 700 €, », illustre le maire, Chantal Comyn. Ce qui signifie que les deux premiers radars ont été intégralement financés par la commune. « L'avantage d'un radar pédagogique, même s'il ne flashe pas, c'est qu'instinctivement, les automobilistes ralentissent, comme nous avons pu le constater », reprend Chantal Comyn qui, contrairement à Luc Waymel (lire ci-dessus), explique ne pas avoir rencontré de difficultés particulières liées à un transfert de compétences « J'ai fait une demande, j'ai obtenu l'aide. » ■ O.L.D.



Le Département a financé une partie d'un radar pédagogique du village.

Près de 500 millions de recettes

Chaque année, les recettes des amendes des infractions routières, hors radars automatiques (dont les recettes servent à financer leur fonctionnement ou le désendettement de l'État), avoisineraient les 500 millions d'euros. L'État en conserve 75 %. Le reste est redistribué aux communes de moins de 10 000 habitants, via le conseil départemental, qui détermine, en fonction de leurs projets, les communes pouvant bénéficier d'une enveloppe, en théorie proportionnelle au nombre de PV dressés sur leur territoire. Une fois qu'il récupère sa mise, un maire ne peut l'allouer qu'à un projet d'aménagement, en matière de sécurité routière notamment. Mais aucun texte ne semble faire référence à un quelconque transfert de compétences... ■

Salle de sports : premiers coups de pioche en septembre

Lors de la cérémonie des vœux, les habitants de Zégerscappel ont découvert les esquisses et plans de la salle des sports dont les travaux devraient démarrer en septembre.



La création d'une salle à l'étage est liée aux financements que trouvera la commune.

ZÉGERSCAPPEL. Le projet a pris un peu de retard car « la structure est placée en zone classée. Il a fallu prendre en compte les remarques de l'architecte des Bâti-ments de France et apporter quelques corrections. »

Le permis de construire est en cours d'instruction. Il devrait être délivré pour juin.

Il se situera sur un terrain de 4 000 m² au cœur du village, juste derrière la mairie, propriété de la commune depuis 2011.

Il sera raccordé aux rues de Bol-leezele et du Maréchal-Leclerc.

POUR LES COMMUNES VOISINES AUSSI

Chantal Comyn, maire, aidée de Vincent Colaert, adjoint aux travaux, a présenté l'avant-projet détaillé : « Nous lui avons donné une dimension intercommunale

avec une spécificité pour personnes vieillissantes. Cette salle omni-sports permettra aux habitants de la commune mais aussi des com-

“ Nous lui avons donné une dimension intercommunale avec une spécificité pour personnes vieillissantes.”

munes voisines, aux élèves de l'école, aux associations de pratiquer davantage de disciplines sportives, du sport santé au sport de compétition, de manière simultanée sans omettre le sport seniors. »

La salle s'élèvera sur deux niveaux : un rez-de-chaussée de 1 251 m² et une salle de 146 m²

à l'étage, dont « la réalisation dépendra des subventions accordées ». De nombreux dossiers de financement ont été montés.

Des subventions sont déjà accordées : 156 000 € de l'État au titre du Fonds de soutien à l'investissement local ; 50 500 € du fonds de concours de la communauté de communes des Hauts de Flandre ; 200 000 €, toujours de l'intercommunalité, mais au titre de la voirie ; 300 000 € du Département. La commune autofinancera la construction pour 400 000 €.

Des réponses sont attendues de la Région, de la caisse d'allocations familiales, du CNDS (centre national de développement sportif), du ministère de l'Environnement au titre du territoire à énergie positive pour la croissance verte. ■

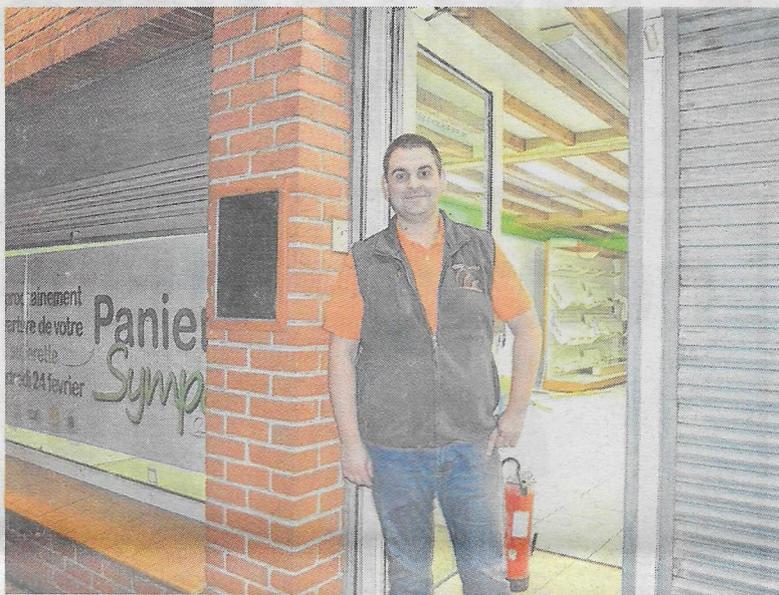
Ouverture du Panier sympa le 24 février

ZÉGERSCAPPEL Yoann Guitton a repris et agrandi l'ancienne épicerie de Marie-Pierre Laconte.

Natif d'Herzelee, Yoann Guitton, 35 ans, ouvrira, le 24 février, le Panier sympa à la place de l'épicerie tabac-presse tenue par Marie-Pierre Laconte et fermée depuis juin 2015. « Elle était passée aux 13 heures de Jean-Pierre Pernaut, en mai, dans la rubrique SOS Villages et ça m'a interpellé. Toute ma famille est éparpillée dans le coin et je voulais me lancer dans le commerce de proximité. » Fin août, Yoann Guitton s'est décidé, tout en s'appuyant sur une belle expérience: « J'ai commencé comme apprenti boucher à Paris, avant de devenir chef du département des produits frais au Champion de Cappelle. J'ai ensuite tenu la supérette et la Taverne flamande à Rexpoëde, puis je suis resté 13 ans chez Auchan où je suis passé par tous les rayons, mais toujours dans l'alimentaire. »

DES PRODUITS LOCAUX DANS LES RAYONS

Yoann Guitton s'est rapproché du groupe Coccimarket qui laisse à ses commerçants une certaine liberté: « Le concept est modulable en fonction de la zone de chalandise. Je vais pouvoir, par exemple, proposer des produits locaux: du fromage de Bergues, de la bière d'Esquelbecq, de la viande de la ferme Beyaert de Pitgam, du nougat des Lys, fabriqués à Steenwerck... » La supérette s'étendra sur



Yoann Guitton cumule 18 années d'expérience dans le commerce.

100 m². Les clients y trouveront de l'alimentation générale, des fruits et légumes, un point chaud, de la charcuterie et du fromage à la coupe, un point vert du Crédit agricole, où il sera possible de retirer de l'argent, la presse et la Française des jeux. A cela devrait s'ajouter un relais colis. Le magasin sera aussi ouvert le dimanche, toute la journée, Yoann Guitton emploiera une vendeuse à mi-temps.

« Bien sûr, ce type de boutique est surtout considéré comme un point de dépannage, mais les écarts de prix se sont réduits avec les grandes surfaces. Le commerce de proximité se porte bien. Il faut être généraliste – je vais proposer 2 500 références pour commencer – et me spécialiser dans le fromage à la coupe, avec des fromages locaux, palet de Killem, boulet de Cas-sel... Il faut se démarquer sur un rayon. » ■ V.V.